



Syndicat Autonome UNSA
des personnels de la Ville, du département de Paris et des services annexes

Paris, le 27 juin 2014

Madame Anne HIDALGO
Maire de Paris
Hôtel de Ville
75196 Paris Cedex 04

PAR TÉLÉCOPIE

N/REF : MH/SPL- 111-14

Objet : ASPP

Madame la Maire,

Comme suite aux décisions prises en assemblée générale de l'ASPP concernant l'arrêt de la formule à 2,40€ et 2,90€ à compter du 1^{er} juillet 2014.

Le syndicat Autonome UNSA déplore cette décision qui satisfaisait un grand nombre d'agents de la Ville de Paris et du Département.

Même si nous comprenons parfaitement qu'il faut trouver des financements supplémentaires pour ne pas mettre en péril les finances de l'association, nous ne devons pas porter préjudice aux agents qui éprouvent des difficultés financières à se restaurer pendant la pause méridienne.

C'est pourquoi l'UNSA souhaite vous interpeller tant sur la situation financière préoccupante de l'association et de son personnel que sur le devenir de la restauration actuelle des agents de la Ville de Paris.

L'UNSA en tant que force de propositions souhaite être partie prenante des éventuelles orientations que vous ne manquerez pas de prendre.

Je vous prie d'agréer, Madame la Maire, l'expression de ma parfaite considération.

La Secrétaire Générale

Maria HERISSE